

Stop à la privatisation d'Aéroports de Paris

Défendons nos biens communs

Le gouvernement veut privatiser Aéroports de Paris (ADP), c'est-à-dire qu'il veut vendre au privé tous les aéroports de la région parisienne (Roissy, Orly, Le Bourget...). Ces aéroports ont été construits avec l'argent public, financés par nos impôts, et ils rapportent chaque année 185 millions d'euros à l'Etat. Cette vente est inutile et nuisible. ✧

La principale raison avancée par le gouvernement pour justifier cette privatisation : l'argent ainsi récolté servira à financer des investissements dans les nouvelles technologies, en particulier l'intelligence artificielle et les nanotechnologies... Si l'Etat veut vraiment investir dans ces domaines-là, ne serait-il pas possible de prendre de l'argent ailleurs, plutôt que de se défaire de l'entreprise rentable qu'est ADP ? De plus, le prix de vente envisagé (entre 7 et 8 milliards d'euros) apparaît bien faible au vu de la valeur réelle d'ADP.

✧ **Mais on peut bloquer ce projet de privatisation ! Le référendum d'initiative partagée nous permet, avec 4,7 millions de signatures avant mars 2020 d'obtenir un référendum sur cette privatisation... qu'il deviendra alors possible d'empêcher !**



Pourquoi faut-il refuser la privatisation d'ADP ?

- **ADP** est une entreprise dans laquelle l'État est actionnaire majoritaire (50,6% du capital ; c'était 100% avant 2005). Elle contrôle les 14 aéroports et aérodromes civils de région parisienne. Il s'agit donc d'une infrastructure stratégique qu'il serait dangereux de confier aux mains du privé. D'autres pays l'ont bien compris et veillent à garder le **contrôle public de leurs aéroports**.
- **Privatiser ADP** (concession de 70 ans au privé), c'est offrir des millions d'euros à des entreprises privées et favoriser ainsi les profits de leurs actionnaires, en privant les finances publiques, et donc les services publics, de sommes considérables. Cette baisse des recettes de l'Etat ne pourrait être compensée que par une hausse des impôts.
- **ADP** possède 6 700 hectares de terres (dont 1 300 hectares destinés à des opérations immobilières). Privatiser ADP, c'est soumettre ces terres à une spéculation féroce, qui pèserait encore plus sur les populations les plus pauvres comme sur les milieux naturels.
- Privatiser ADP, c'est **renoncer à préserver des terres agricoles et à conduire une politique d'aménagement du territoire** dans le sens de l'**intérêt général**. Cela ne ferait qu'**aggraver les menaces sur les écosystèmes déjà largement attaqués par les sites aéroportuaires**.
- **Privatiser ADP**, c'est **abandonner** toute politique de **régulation plus stricte du trafic aérien et d'encadrement des projets d'aménagement** autour des aéroports d'Ile-de-France. La **défense du climat nécessite** ces régulations.

Pour une fois que notre avis nous est demandé, nous devons le donner. Commençons par là, par nos aéroports. Mais demain, ils devront nous entendre aussi sur nos écoles, nos forêts, nos trains, nos maternités, nos tribunaux...

PARISAÉROPORT

Comment signer pour le référendum sur la privatisation d'ADP ?

Deux possibilités :

- **Sur internet:** <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>
Cliquez sur la case "**je soutiens**" (petite case à droite de la date de clôture - cette case est invisible sur smartphone il faut donc faire glisser l'image sur la droite) puis sur cliquez sur SUIVANT et répondez aux questions. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur. Imprimez ou d'enregistrez votre récépissé de vote ! Vérifiez bien que votre vote a bien été pris en compte (5 jours plus tard).
- **En mairie :** Remplissez le formulaire papier CERFA n° 15264*02 et déposez-le à la mairie de la commune la plus peuplée de votre canton, muni de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité. Un récépissé vous sera remis après bonne réception de votre formulaire de soutien.

Attac est une association d'éducation populaire tournée vers l'action, qui lutte pour d'autres mondes possibles, débarrassés du pouvoir des banques, des multinationales et de la finance. Face à la loi du profit, aux inégalités sociales et à la crise écologique, Attac mène des actions pour favoriser le développement d'alternatives. S'engager avec Attac, c'est rejoindre ses 10 000 membres, sa centaine de comités locaux et avoir la possibilité de contribuer aux milliers d'actions citoyennes menées chaque année partout en France.

Pour plus d'informations : france.attac.org